

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

En vigueur au 29 juillet 2026.

1. Identification du Vendeur

Les présentes conditions générales de vente régissent la vente des prestations proposées par :

Noémie PHILIPPE, entrepreneure individuelle (auto-entreprise), SIRET 831 422 605 00053, code APE 7021Z, 24 Rue Paulin Mery Paris 13, e-mail : noemie@bypasseur.co (ci-après « le Prestataire »).

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande de prestations d'accompagnement en relations publiques et communication passée auprès du Prestataire par un client (ci-après « le Client »). Elles expriment l'intégralité des obligations des parties. Le Client déclare en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve avant toute commande.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment ; les CGV applicables sont celles en vigueur à la date d'acceptation du devis.

3. Prestations

Le Prestataire propose des prestations d'accompagnement, décrites et personnalisées dans un devis établi pour chaque Client. Les caractéristiques, le contenu, la durée et les modalités de chaque prestation sont précisés dans le devis correspondant.

Le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens** et non de résultat : il s'engage à mettre en œuvre tout son savoir-faire et sa diligence pour la bonne exécution de la prestation, sans garantir un résultat déterminé.

4. Prix

Les prix sont indiqués en euros et précisés dans le devis. En application de la franchise en base de TVA, les prix sont exprimés hors taxe et non assujettis à la TVA (article 293 B du CGI).

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment ; seuls s'appliquent les tarifs figurant sur le devis accepté par le Client.

5. Commande

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client a accepté le devis, par signature ou par tout accord écrit équivalent (y compris par voie électronique). Le Prestataire adresse alors une confirmation.

(À terme, en cas de paiement en ligne : la validation du paiement via Stripe vaudra acceptation de la commande et des présentes CGV.)

6. Modalités de paiement

Les conditions de paiement (échancier, acompte éventuel, moyens de paiement) sont précisées dans le devis. Sauf mention contraire, le règlement s'effectue selon les échéances convenues.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard au taux légal en vigueur seront applicables de plein droit. Pour les Clients professionnels, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera également due (articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce).

7. Droit de rétractation

a. Client professionnel (B2B). Lorsque le Client agit dans le cadre de son activité professionnelle, il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu pour les consommateurs.

b. Client consommateur (B2C). Lorsque le Client est un consommateur au sens du Code de la consommation, il dispose d'un délai de **14 jours** à compter de l'acceptation du devis pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à se justifier, par e-mail à noemie@bypasseur.co.

Toutefois, si le Client demande expressément que la prestation débute avant la fin de ce délai, il reconnaît que son droit de rétractation prend fin dès que la prestation est pleinement exécutée. Si la prestation a commencé à sa demande et n'est que partiellement exécutée à la date de rétractation, le Client règle le montant correspondant à la partie déjà réalisée.

8. Annulation ou report

Toute annulation ou report d'un rendez-vous ou d'une séance par le Client doit être signalé dans les meilleurs délais. Les conditions d'annulation (délai de prévenance, éventuelle retenue) sont précisées dans le devis.

9. Propriété intellectuelle

L'ensemble des méthodes, supports, documents et livrables conçus par le Prestataire demeure sa propriété intellectuelle exclusive. Le Client bénéficie d'un droit d'usage personnel et non transférable des livrables, dans le cadre de la prestation. Toute reproduction ou diffusion à des tiers sans accord écrit préalable est interdite.

10. Confidentialité

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre de la prestation.

11. Responsabilité et force majeure

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour un dommage résultant d'une mauvaise utilisation des livrables par le Client, ni en cas de force majeure. En cas de force majeure durable, chaque partie pourra résilier le contrat ; les prestations déjà réalisées demeurent dues.

12. Données personnelles

Les données personnelles du Client sont traitées conformément à la Politique de confidentialité disponible sur le Site.

13. Médiation de la consommation

Section obligatoire uniquement si tu vends à des consommateurs (B2C).

Conformément au Code de la consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige. Le médiateur désigné par le Prestataire est : **[NOM ET COORDONNÉES DU MÉDIATEUR À DÉSIGNER]**. Le Client peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

14. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.